

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis, JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur... 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c. Six mois, — 10 — — 13 — Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste. 9 — 04 — — Omnibus. 4 — 13 — — soir, Express. 7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit). 7 — 55 — — Omnibus-Mixte. 9 — 50 — — Express. 5 — 47 — — soir, Omnibus. 9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces... 20 c. la ligne. Dans les réclames... 30 — Dans les faits divers... 50 — Dans toute autre partie du journal... 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M^{me} ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus; à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

L'Empereur a écrit la lettre suivante au maréchal Vaillant, ministre de sa Maison et des Beaux-Arts.

Vichy, le 31 juillet 1864.

« Mon cher maréchal, je viens vous faire part d'une réflexion qui m'est survenue pendant le repos dont je jouis ici. Deux grands établissements doivent être reconstruits à Paris, avec une destination bien différente : l'Opéra et l'Hôtel-Dieu. Le premier est déjà commencé; le second ne l'est pas encore. Quoique exécutés, l'Opéra aux frais de l'Etat, l'Hôtel-Dieu aux frais des hospices et de la ville de Paris, tous deux ne seront pas moins pour la capitale des monuments remarquables, mais, comme ils répondent à des intérêts très-différents, je ne voudrais pas que l'un surtout parût plus protégé que l'autre.

« Les dépenses de l'Académie impériale de musique dépasseront malheureusement les prévisions, et il faut éviter le reproche d'avoir employé des millions pour un théâtre, quand la première pierre de l'hôpital le plus populaire de Paris n'a pas encore été posée. Engagez donc, je vous prie, le préfet de la Seine, à faire commencer bientôt les travaux de l'Hôtel-Dieu, et veuillez faire diriger ceux de l'Opéra de manière à ne les terminer qu'en même temps. Cette combinaison, je le reconnais, n'a aucun avantage pratique, mais, au point de vue moral, j'attache un grand prix à ce que le monu-

« ment consacré au plaisir ne s'élève pas avant l'asile de la souffrance. Recevez, mon cher maréchal, l'assurance de ma sincère amitié. » NAPOLÉON. »

Les dépêches précédentes, relatives aux préliminaires de la paix entre le Danemark et l'Allemagne, sont confirmées. Le grand sacrifice imposé à la monarchie danoise, après une guerre qui l'a déjà accablée, a trompé l'espoir qu'on avait conçu de voir adopter des conditions moins cruelles.

L'armistice est fixé à trois mois. Pendant ce délai les diplomates négocieront les conditions détaillées de la paix dont ils n'ont fait que poser le principe général.

Les plénipotentiaires danois ont fait, du reste, leurs réserves pour l'avenir, et s'efforceront de rendre les moins onéreuses possible les stipulations relatives à la cession des Duchés. Mais que peuvent-ils espérer de M. de Bismark après l'adoption de cette formule : « Cession complète des Duchés? »

Les journaux de Vienne racontent que le premier ministre prussien, malgré ses relations d'amitié avec M. Quaade, s'est montré intraitable et a menacé fort rudement de recommencer la guerre, si on ne se hâtait pas de conclure.

Quelles vont être maintenant les conditions de l'armistice ?

Les Prussiens veulent, d'après les dépêches, non-seulement occuper, gouverner les Duchés et y prélever tous les impôts, mais ils prétendent encore, pendant la durée de l'armistice, continuer à occuper le Jutland, à y percevoir

les contributions et à y faire toutes les réquisitions militaires qui ont déjà épuisé ce malheureux pays.

Les États allemands manifestent officiellement leur indignation contre la prise de possession de Rendsbourg par la Prusse.

La Bavière et la Saxe prennent l'initiative de la protestation.

La Gazette de Bavière annonce que le gouvernement bavarois a donné l'ordre à son plénipotentiaire à Francfort de demander l'éloignement immédiat des troupes prussiennes entrées à Rendsbourg : par conséquent, le rétablissement de la situation antérieure dans cette ville.

A Dresde, la chambre des députés saxons a voté la résolution suivante :

« L'occupation de Rendsbourg, effectuée par un abus de la force de la part des troupes prussiennes, est une violation des droits de la confédération allemande et une atteinte à l'honneur des troupes fédérales allemandes. La chambre décide donc qu'elle proteste contre cet acte de violence commis par une puissance confédérée allemande. »

M. de Bismark traitera-t-il les États secondaires aussi gracieusement qu'il a traité les plénipotentiaires danois ?

L'Autriche plus humiliée qu'elle ne veut l'avouer des allures si absolue et si hardies de la Prusse, continue, malgré les clameurs de tous ses journaux, à se montrer on ne peut plus aimable envers son allié.

Au sein de la Conférence, le comte de Rechberg a adhéré aux exigences très-rudes de

M. de Bismark. La Gazette nationale assure, en outre, que le roi Guillaume recevra cette semaine, à Gastein, la visite d'un archiduc qui lui renouvellera l'invitation faite par l'empereur d'Autriche de venir à Vienne. Une grande revue des troupes aurait lieu, à Vienne, à l'occasion de la présence du roi de Prusse dans cette capitale. Il est possible, ajoute la Gazette, que, lors des manœuvres d'automne des troupes prussiennes, l'empereur d'Autriche vienne à Berlin.

On lit dans le Courrier du Dimanche :

Notre correspondant de Naples nous transmet les détails les plus précis et les plus affirmatifs sur les projets que Garibaldi avait pendant son séjour à Ischia. Notre correspondant est trop autorisé pour que nous ne rapportions pas au moins la substance de cette version.

A son retour de Londres, Garibaldi avait reçu à Capraia un envoyé de la cour de Turin, qui lui conseillait une double expédition vers les côtes de l'Istrie ou de la Dalmatie et en même temps vers la Hongrie, en passant par la mer Noire et les Principautés Danubiennes. Vaisseaux, argent, tout était mis à la disposition du blessé d'Aspromonte.

Garibaldi goûtait ce projet et avait commencé les enrôlements en vue de son exécution; mais il a rencontré une résistance énergique chez tous les hommes du parti d'action, depuis M. Mordini jusqu'au baron Nicotera. Ils alléguaient les difficultés énormes de l'entreprise, jointes à la presque certitude d'un désaveu. Enfin le mot piège aurait été prononcé par quelques-uns d'entre eux.

Voilà une révélation grave, et qui pourra

PROULBETON.

UNE PASSION FUNESTE

(Suite.)

Qu'il a bien connu tous les mystères de notre cœur, le grand poète qui fait dire à son Imogène : « J'aurais brisé les fibres de mes yeux dans leurs efforts pour le voir plus longtemps, jusqu'à ce qu'il fût devenu par l'éloignement plus petit que mon aiguille. Oui, mes regards l'auraient suivi jusqu'à ce que, de la grosseur d'un atome, il se fût évanoui dans l'air; et alors, j'aurais détourné les yeux et pleuré. »

Mme de Kaniblek détourna aussi les yeux du point où elle les tenait fixés, tout-à-l'heure avec tant d'anxiété, et ses larmes coulerent abondamment. Le départ de Sény lui enlevait, du moins pour un temps, la compensation unique dont la Providence semblait avoir voulu consoler ses peines. Elle demeura plus d'une heure assise à la même place, respirant dans son cœur les amertumes de sa vie, et mettant une implacable ténacité à n'en oublier aucune. Tendresse méconnue, propos outrageants,

scènes violentes, dilapidations, humiliations sans nombre, tous ces lamentables souvenirs se réveillant à la fois, la jetèrent dans un accablement profond et presque désespéré. Encore si le présent, si l'avenir avaient pu racheter le passé. Mais dans ces derniers temps, lorsque son mari cherchait à vaincre l'effroyable passion, cause de tous ses maux, qu'avait-elle retrouvé du Gaëtan de ses rêves? Rien... Le repentir était venu trop tard : il ne restait de l'homme qu'un corps ruiné, un esprit éteint, une âme languissante. Comment croire à la persistance d'une volonté saine devant ce pauvre être dégradé, dont le vague regard et le geste indécis indiquaient trop bien l'état maladif et voisin de la démence !

Plongée et comme anéantie dans ces réflexions, Eléonore ne se sentait plus vivre que par un immense désir de la mort. Tout-à-coup, son corps affaibli se redressa, ses yeux étincelèrent, elle se leva d'un bond, et prêta l'oreille. Une voix effrayée, une voix suppliante se faisait entendre distinctement à travers les bruits de la forêt :

— O maman, venez vite!... O Jésus, Jésus, sauvez-moi!..

J'ai parlé ailleurs de la croyance aux intersignes, à pen près générale dans les campagnes bretonnes,

et je suis bien forcé d'y revenir lorsque je raconte quelques-unes de nos traditions. Quant à la réalité de ces avertissements du ciel dans une occasion importante, je ne veux ni l'affirmer ni la nier, me bornant à faire remarquer ici que des hommes instruits et très-sérieux ne la regardent pas comme impossible. Paulin ne nous montre-t-il pas l'évêque Honorat réveillé par une voix surnaturelle, qui le presse de se lever pour assister saint Ambroise agonisant? Le même Ambroise avait été averti dans l'église de Milan, d'une manière non moins mystérieuse, de la mort de saint Martin de Tours. Mais l'histoire religieuse n'est pas seule à consigner ces prodiges. Marguerite de France, dans ses mémoires, atteste que Catherine de Médicis voyait, Metz, de son lit de douleur, le cadavre du prince de Condé, tué en ce même moment, à la bataille de Jarnac. La duchesse de Lorraine eut aussi une vision semblable dans sa cellule à Pont-à-Mousson.

« — Mes sœurs, s'écria-t-elle tandis que la victoire nous abandonnait à Pavie, ah! mes sœurs, prions ensemble! mon fils de Lambesc est mort, et le roi François est prisonnier! »

Se précipiter hors de la chambre, voler à l'écurie, s'élançant sur un cheval, tout cela prit moins de

temps à Mme de Kaniblek, que je n'en ai mis à rappeler trois ou quatre faits inexplicables. Elle avait entendu le cri d'alarme de son fils, et, folle de terreur, la châtelaine traversait les bois au galop, se confiant, pour diriger sa course, à la puissance céleste qui, croyait-elle, avait daigné l'avertir du danger couru par l'enfant. Un chant très-élevé qu'accompagnait un bruit de sonnettes attira son attention. Un vieillard, assis de côté sur un cheval maigre, déboucha par un des sentiers qui couraient la route, et s'arrêta court en voyant l'air effaré de la dame du manoir. C'était Rogard : il revenait des forges où il avait porté, dans la nuit, une charge de charbon.

— Oh! Rogard! il est peut-être mort! Je l'ai entendu : il appelait Jésus à son secours; et je vais devant moi, sans savoir où... J'ai bien reconnu sa voix, te dis-je... Oui, oui, parti seul avec son père; et ils sont tous les deux dans la forêt.

Le vieillard était devenu livide.

— Alors ne perdons pas un instant, s'écria-t-il, et que Dieu nous vienne en aide!

C'était le jour des merveilles : aiguillonné par une branche d'épines qui lui déchira les flancs, le cheval du charbonnier prit le galop une fois dans sa vie.

bien être contredite. Mais nous ne nous croyons pas le droit de la passer sous le silence.

Le secrétaire de la rédaction,
LOUIS LAPEYRE.

On lit dans l'Opinion :

Lord Russell a déclaré que la Sainte-Alliance était devenue impossible, grâce aux progrès des idées libérales. Lord Russell a raison, mais il a oublié que la Providence ou le destin auquel il a attribué ce résultat a un nom, et qu'il s'appelle la France.

Si la France n'avait pas soutenu la révolution grecque, si les Français n'avaient pas pris Anvers, si la France n'avait puissamment aidé l'Italie à Solferino, l'Angleterre n'aurait peut-être pas aujourd'hui la satisfaction de se féliciter des progrès accomplis en Europe.

Lorsqu'on est une grande puissance comme l'Angleterre, il nous semble qu'il y aurait une attitude plus digne à prendre que d'assister aux prouesses d'autrui, tout en se tenant à l'écart des dangers.

On télégraphie de Marseille, 2 août :

« On a reçu, par Cagliari, des nouvelles de Tunis; en date du 29 juillet. Un arrangement a été conclu entre le gouvernement du bey et les insurgés sur la base d'une réduction des impôts. »

Quatorze des principales tribus ont déjà fait leur soumission. Ben-Ghadam, le chef de la révolte, a obtenu l'autorisation de quitter la régence. »

A la dernière heure, le bruit que lord John Russell aurait donné sa démission circule à Paris. Nous le reproduisons sous toutes réserves.

Les négociations qui durent depuis longtemps entre l'Autriche et l'Italie pour la restitution des armes enlevées par les autorités impériales aux habitants de la Lombardie avant l'explosion de la guerre de l'an 1859 sont enfin arrivées à un résultat satisfaisant. Le gouvernement autrichien rendra les armes confisquées aux particuliers en Lombardie qui justifieront d'un port d'armes légal délivré par les autorités impériales.

La commission turco-monténégrine établie pour fixer les routes d'étapes et régler quelques points de délimitation s'est séparée sans aboutir. Les Turcs bâtissent des maisons d'étapes à Martinitz, dans la Nahizia de Belopawlovska; à Zernitz, dans celle de Pipersk. Les Monténégrins en sont fort irrités.

Des nouvelles arrivent de New-York par le *Peruvian*. Elles sont relatives aux opérations militaires et aux négociations pacifiques qu'on dit avoir été tentées.

La prise d'Atlanta par les fédéraux (Nord) et le passage du Potomac par l'armée du Sud en

retraite sont deux faits qui ont besoin d'être expliqués.

Attendons la confirmation du premier; pour ce qui est du second, il s'agirait, au contraire, d'après nos lettres de Londres, d'un corps d'armée du Sud qui aurait passé de nouveau le Potomac et qui est entré dans le Maryland.

Quant aux propositions d'entrer en négociations pour la paix, elles ont eu lieu, en effet, au nom du président des Etats confédérés du Sud.

M. Lincoln ayant fait répondre qu'il n'acceptait pour base que le rétablissement de l'Union, MM. Clay et Hokecombe, négociateurs officieux, auraient répliqué que M. Lincoln n'a pas à dicter des conditions, et ils ont ajouté :

« Si la soumission du Sud à ces conditions de conquête peut seule assurer la paix, la génération qui doit voir le rétablissement de la paix n'est pas encore née. »

Les lettres du Sud assurent que le gouvernement de Richmond n'a fait cette démarche que pour provoquer une explication de M. Lincoln et augmenter l'énergie du parti de la paix dans les prochaines élections présidentielles du Nord.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* publie le texte de la sentence arbitrale rendue par l'Empereur Napoléon, et statuant sur le différend qui s'est élevé entre le gouvernement du vice-roi d'Egypte et la Compagnie de l'isthme de Suez.

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

Quelques journaux ont annoncé comme étant déjà effectuée, ou au moins très-prochaine, la rentrée en France de toutes les batteries d'artillerie et de toutes les compagnies de génie appartenant au corps expéditionnaire du Mexique. Il faut assurément se rendre bien peu compte de l'organisation des armées pour supposer qu'une des diverses armes dont elles se composent en puisse être complètement retirée, sans compromettre la force, la sûreté et l'existence même des autres. Jusqu'à ce jour, la première batterie du régiment d'artillerie montée de la garde est la seule qui soit revenue en France.

Conformément aux conventions arrêtées entre le gouvernement français et le gouvernement mexicain, une notable partie du corps expéditionnaire doit quitter le Mexique pendant l'année 1864. L'embarquement des troupes a, sur l'ordre de l'Empereur, été fixé de manière qu'elles aient à traverser les terres chaudes dans la saison favorable et sans aucun danger pour leur état sanitaire. A cette époque, des vaisseaux de la marine impériale iront les prendre au port d'embarquement. Les corps dirigés les premiers sur le Mexique ont été aussi désignés pour rentrer les premiers en France; ce sont les suivants :

1^{er} bataillon de chasseurs à pied;
20^e bataillon de chasseurs à pied;
2^e régiment de zouaves;
99^e régiment de ligne;
1^{re} batterie du 3^e régiment d'artillerie;
1^{re} compagnie (bis) du 3^e escadron du train d'artillerie;
6^e compagnie du 2^e régiment du génie;
1^{re} compagnie du train des équipages militaires de la garde.

Dans le premier départ seront également compris les militaires libérables au 31 décembre 1864, qui ont été jusqu'à présent maintenus sous les drapeaux en exécution de l'article 30 de la loi du 21 mars 1832 sur le recrutement de l'armée.

— On s'occupe déjà des préparatifs de la fête du 15 août, et les becs de gaz supplémentaires se montrent et s'alignent aux Champs-Élysées; mais le programme de ces cérémonies est toujours à peu près le même, et ce n'est certes point de ces réjouissances prévues et de leur description anticipée que la chronique pourrait vivre. La grosse affaire du moment, c'est l'arrangement des divertissements qui seront offerts au roi François d'Assise, époux de la reine d'Espagne. On assure que l'Empereur a laissé carte blanche à l'Impératrice pour régler l'ordre des réceptions; l'Impératrice, assure-t-on encore, a chargé M. le baron Haussmann de lui présenter un projet dans lequel les magnificences ne doivent pas être épargnées. M. le préfet de la Seine, pour cette fois seulement, étendrait son autorité à Versailles et aurait ainsi un nouveau champ pour donner carrière à son imagination.

Dès à présent, il aurait été décidé que toutes les phases du voyage de François d'Assise seraient reproduites par la photographie et recueillies dans un riche album que le Roi-Epoux emporterait comme souvenir de sa visite en France.

Le roi François d'Assise aura également à Châlons, une splendide et prestigieuse réception.

— Le ministre de l'instruction publique avait chargé M. Baudouin-Bugnet d'une mission ayant pour but d'étudier l'organisation complète de l'enseignement professionnel en Belgique, en Suisse et dans toute l'Allemagne. M. Baudouin-Bugnet vient de rentrer en France, après avoir visité les écoles moyennes de la Belgique, les *Bürgerschule* et les *Realschule* si célèbres de la Prusse et de l'Allemagne du Nord, les *Realschule* et les écoles latines du Sud de l'Allemagne, ainsi que l'enseignement, si complet à tous les degrés, de la Suisse. Chacune de ces tournées a été l'objet d'un rapport où le ministre trouvera des documents pour la future organisation de l'enseignement professionnel en France.

— Une mission militaire turque, à destina-

tion du camp de Châlons, a dû s'embarquer à Constantinople le 18 pour Marseille. Elle est ainsi composée :

Salih pacha, général de brigade; le lieutenant-colonel d'état-major Hussein bey; le chef d'escadron d'artillerie Nédjib efendi; le major Salih efendi, aide-de-camp de S. A. le ministre de la guerre, et l'adjudant-major de cavalerie Mouzafer bey.

Chronique Locale.

NOTRE-DAME DE NANTILLY,
RENÉ D'ANJOU ET SAINT LOUIS.

Suite (1).

Nos pas dirigent nos idées, chers lecteurs, nous ne faisons pas ici une chronologie régulière.

Disons même que nous remontons les siècles en avançant vers l'abside de la nef latérale de Nantilly.

Les dix-septième, quinzisième siècles viennent de passer devant nous avec Louis XI et Richelieu; nous allons maintenant effleurer le quatorzième, avec René d'Anjou, roi de Sicile, et toucher au treizième avec saint Louis.

Arrêtons-nous au troisième pilier! quelle douce physionomie nous apparaît: Ce bon René?

Il aimait Saumur, moins pour sa position militaire dans le duché, que pour son site pittoresque; artiste et poète qu'il était avant tout.

Il affectionnait, particulièrement, Notre-Dame de Nantilly: c'était la confidente de ses peines royales, de ses chagrins domestiques. Perdait-il, par la mort, l'un des serviteurs fidèles à sa royauté déchue, il venait déposer leurs restes aux caveaux de cette église. Ainsi fonda-t-il la sépulture de sa nourrice Thicphaine.

Lui-même en a tracé l'épithaphe, bizarre au premier aspect, mais que vous apprécierez, chers lecteurs, après l'avoir lue: elle révèle la bonhomie de ce prince. Lisez-la, car elle respire toujours l'actualité pour ceux qui ont la mémoire du cœur. Aujourd'hui, comme autrefois, elle réclame du passant une prière pour la seconde mère de notre bon duc. La voici:

Cy gist la nourrice Thicphaine

La magne qui ot grand paine

A nourrie de let en enfance

Marie d'Anjou royne de France

Et après son frere René

Duc d'Anjou et depuis nommé

Comme encore roy de Sicile

Qui a voulu en cette ville

Pour grand amour de nourriture

Faire faire la sepulture

De la nourrice dessus dicte

Qui à Dieu rendit l'âme quiete

Pour avoir grâce et tout déduit

Mil cccc cinquante et huit

(1) Voir le numéro du 28 juillet 1864.

— Venez, venez, reprit Rogard; j'ai peur de savoir trop bien où les trouver.

Ils firent ainsi, en peu d'instant, une lieue et même davantage; mais le sentier devenant plus étroit à mesure qu'ils se rapprochaient du Vallon-de-l'Enfer, les branches s'entre-croisant à la hauteur de leur tête de façon à barrer le chemin, il leur fallait à chaque instant incliner le front pour éviter un choc peut-être mortel, et ralentir ainsi une course que rien ne pouvait rendre assez rapide. La châtelaine et son guide se trouvèrent enfin à quelques pas du menhir, devant la descente rocailleuse, à l'endroit même où Rogard, l'autre semaine, avait rencontré les chasseurs. Là, un petit chapeau qu'Éléonore reconnut avec un redoublement d'épouvante, était accroché à une forte branche d'églantier. Eperdue, Mme de Kaniblek voulait descendre de cheval, et chercher aux environs.

— Non, dit Rogard; en avant, en avant encore!

Et la pauvre mère s'élançait dans la descente, non sans jeter un dernier regard sur l'églantier, où elle venait de trouver la confirmation d'un pressentiment sinistre. Un vent léger balançait doucement le petit chapeau au milieu des baies rouges du rosier sau-

vage; et sur la touffe de rubans et de plumes qui lui servait d'ornement, un oiseau chantait et battait joyeusement des ailes.

Il y a quelque chose de navrant dans le contraste des agitations de notre cœur avec la beauté tranquille des lieux qui nous environnent. Mme de Kaniblek était trop vivement surexcitée maintenant pour arrêter sa pensée à ce contraste; mais, le matin, en voyant partir son fils, elle s'était presque affligée de l'éclat inaccoutumé du soleil. Jamais, en effet, l'automne ne s'était montré si riant et si calme qu'à l'heure où Sény et son père avaient quitté le manoir. Les eaux, les pierres, les branches étincelaient de mille feux, l'azur éblouissait, les ombres entrelacées des grands arbres ne s'étendaient sur la mousse, que pour mieux dessiner par leurs noirs contours les rayons de lumière versés d'en haut à travers les feuilles transparentes. On eût pris, pour le premier salut des beaux jours, cette joyeuse matinée qui n'était que leur dernier adieu. Les hirondelles semblaient s'y tromper au moment de partir. En les écoutant gazouiller, jaser ensemble sur les bords encore fleuris de la rivière, on croyait les entendre se demander l'une à l'autre: — Etes-vous bien sûre que l'hiver approche?

Sény n'était resté que fort peu de temps insensible à la sérénité du ciel et surtout au charme de ces voix ailées qui s'appellent et se repondent d'arbre en arbre, de branche en branche, dans les solitudes de Quénécan. Il avait d'abord essayé ses yeux, puis relevé la tête, et dès que son regard curieux s'était promené librement des deux côtés de la route, il avait trouvé tant de questions à faire, qu'il n'avait pu songer davantage à son chagrin. M. de Kaniblek lui répondait avec douceur. Peu à peu, cependant, les réponses devinrent plus brèves et plus confuses, et le châtelain parut se plonger de nouveau dans la rêverie qui, la veille, l'avait si douloureusement agité. Il en sortit un moment pour demander à son fils de lui chanter une ballade bretonne.

— Il est encore de bonne heure, dit-il; nous avons fait la moitié de la route, et nous pouvons aller tranquillement au pas. Ma tête est brûlante; je me sens oppressé et dans un grand trouble. Obéis, mon cher enfant; je pense que ta chanson pourra me distraire et me faire du bien.

Sény ne se fit pas prier, et chanta de sa voix douce et plaintive la dernière complainte qu'il avait apprise de Rogard. Le père écoutait, et poussait de temps à autre, de profonds soupirs. Il interrompit

le chanteur à ce couplet:

« Maintenant que je sais tourner les rouets et faire des cordes pour les navires, maintenant je m'assieds au foyer, allaitant mon petit caqueux... »

— Pauvre enfant! s'écria le châtelain, avait-il besoin de naître pour partager l'opprobre de sa famille. Son père était méprisé de tout le monde; peut-être même en grandissant, en voyant sa mère malheureuse, le fils eût-il fait comme les autres... O Sény, n'est-ce pas que tu aimerais mieux mourir tout de suite que d'avoir pour moi un sentiment si impie, si dénaturé?

En parlant ainsi, Gaëtan pressait la poitrine de son fils dans une étreinte convulsive. L'enfant n'avait pas compris la question de M. de Kaniblek; il fixa sur celui-ci un regard étonné.

— Peut-on regretter la vie? reprit le châtelain, dont l'animation fébrile augmentait. Tu es heureux maintenant, cher petit, mais va! que te réserverait l'avenir, sinon la misère et la honte? Tu chantes à présent des chansons tristes sans rien perdre de ta gaieté; eh bien! grandis, prends des années, deviens un homme, et alors, à table avec des amis, il t'arrivera de chanter comme moi les chansons les plus folles, l'ennui et la désolation au fond du cœur.

Ou moys de mars XIII jour
Je vous pry par bon amour
Afin qu'elle ait ung peu du vôtre
Donnez-lui ugne patenôtre.

Pénétrons un instant avec René dans le chœur principal de Nantilly; nous y trouvons la dernière sépulture établie par lui à Jehan Desbuquet, son vallet de chambre (chambellan). Elle porte fondation d'une messe à notes de Requiem (1) moyennant une rente annuelle de sept écus d'or!

Ces attentions royales et délicates ne témoignent-elles pas de la nature sereine du haut personnage qui venait, à jours fixes, soit qu'il fut à son castel de l'arche du Moulin-Pendu, au faubourg des Ponts, soit qu'il fut à son petit manoir de Launay, en Vallée (Ville-berrier), oublier l'amertume de ses douleurs sur la tombe muette de ses compagnons d'infortune.

Retournons à notre nef et contemplons en passant la noble tête de Louis IX, captif pour sa foi.

Est-ce bien le type de l'homme religieux mais toujours roi de France; est-ce bien le calme de l'homme juste prononçant ses arrêts aux ombres de Vincennes! Près de lui repose Giles de Tyr, son secrétaire, dont la crose vous dit le caractère épiscopal; venu d'Orient, jouir de l'éternité sous les dalles de notre basilique... Ici je m'arrête!

N'allez pourtant pas croire, chers lecteurs, que le tableau, donné à Nantilly par le roi Charles X, en 1825, soit la seule trace de saint Louis dans nos murs? Non! Le fils de la reine Blanche y a séjourné réellement; il y a tenu banquet royal. Nous aurons l'occasion de vous le dire, en étudiant les monuments ou les débris qui meublent les autres quartiers, de la cité. Mais laissons à chacun d'eux l'intérêt qui lui appartient: l'esprit de clocher tue le bon accord.

Il nous reste à observer le sanctuaire de la nef que nous visitons.

La statue qui orne l'autel est la patronne du lieu, trouvée, selon la légende, sur l'emplacement même où s'est élevée l'église à sa dévotion.

Elle se nommerait, dit-on, Notre-Dame de Nantilly, du mot vulgaire *nantilles* (lentilles) sorte de plante légumineuse qui aurait été cultivée dans le terrain où la statue fut découverte; mais l'étymologie, d'après la science moderne, vient plus sûrement du mot celtique *nantles* (2), qui signifie marais. Le marais, dans l'origine, arrivait, en effet, jusqu'au coteau, au pied duquel l'église est fondée.

Notre visite est finie, chers lecteurs, car ce jubé que vous voyez, en sortant, n'a rien de remar-

(1) Cette inscription couverte de chaux a été restaurée par les soins de M. Joly-Leterme, architecte des monuments historiques.

(2) Nannetes, nannetes. C'est l'opinion de M. A. Thierry.

quable; il est sans rapport de style avec le monument. L'orgue qu'il porte mériterait seul d'attirer votre attention si vous entendiez gronder dans le temple le tonnerre qui accompagne l'hosanna divin!!! (1). Mais tout est silencieux: Retirons-nous et disons, en quittant le parvis, qu'une ville aussi riche en souvenirs, ne saurait descendre du rang qui lui est assigné par l'histoire.

C'est à nous de l'y maintenir, mes concitoyens: travaillons-y de la tête et des bras, mais surtout du cœur!...

J'étais tout entier à ces impressions, lorsqu'arrivé au bas de la rampe, du côté du Presbytère, j'aperçus sur le portail d'une maison, qui me faisait face, une affiche de couleur verte, avec ces mots: *maison et jardin à vendre!*

Cette maison est celle dont le jardinet fait angle saillant au détour de la rue du Pressoir-St-Antoine à la rue St-Lazare. Quel à-propos, me dis-je, pour élargir ce carrefour!

N'est-ce pas, il est vrai, l'accès à Saumur de ce riche coteau qui verse le vin dans nos caves et qui roule dans nos rues, sur nos places ce tuf blanc qui les rajouit!

N'est-ce pas la voie qui conduit à cette église, toujours sympathique, la population saumuroise qui aime à s'y rendre les jours de fête.

N'est-ce pas aussi la route qui conduit au turf ces brillants cavaliers, ces équipages variés qui, sillonnant bientôt la ville, égayeront de leurs allées et venues les habitants du faubourg.

N'est-ce pas enfin, le chemin pénible que suivent, hélas trop souvent, les parents, les amis en deuil du parent, de l'ami qui n'est plus.

Vous voyez, qu'à tous égards, cette voie doit être dégagée d'un embarras aussi gênant au passage, qu'il est laid à la vue.

Le sacrifice est petit, l'avantage est grand: saisissons l'occasion d'embellir utilement cette dernière partie du cadre de Saumur. L'étranger, sachons-le bien, juge d'une ville par ses abords.

Disposons les nôtres avec goût et sans luxe; entretenons-les pour leur beauté: nos finances n'en souffriront pas. PAUL RATOUIS.

La musique de l'Ecole de cavalerie jouera ce soir, dans l'enceinte du Carrousel, les morceaux suivants:

- 1° Duo du *Trouvère*;
- 2° Les *Huguenots*;
- 3° Le *Pardon du Ploërmel*;
- 4° Fantaisie sur *Robert-le-Diable*;
- 5° *Brise de Mai* (polka-mazurke);
- 6° Les *Bords du Chélif* (polka).

L'ouverture de la chasse est fixée au dimanche 14 août dans la première zone, celle du

(1) Cette exécution d'une brillante harmonie est due au talent de M. Bouleau-Neldy, organiste et compositeur.

Midi, qui doit comprendre environ vingt-cinq départements.

Rien n'a encore transpiré quant aux époques auxquelles ouvriront la seconde et la troisième zone, c'est-à-dire celles du Centre et du Nord.

Il est probable que, malgré la précocité du gibier, qui est généralement déjà fort, l'état peu avancé des moissons et les travaux des conseils généraux, en plein exercice jusqu'à la fin d'août, retarderont la chasse, cette année, dans l'une et l'autre zone.

Le *Moniteur* publie un décret impérial portant promulgation de la convention conclue, le 8 avril 1864, entre la France et le royaume d'Italie, pour régler l'échange de mandats de poste entre les deux États.

Voici parmi les dispositions de cette convention celles qui intéressent plus spécialement le public:

Des envois de fonds pourront être faits par la voie de la poste, tant de la France et de l'Algérie pour le royaume d'Italie que du royaume d'Italie pour la France et l'Algérie.

Ces envois s'effectueront au moyen de mandats spéciaux dits mandats d'articles d'argent sur l'étranger, tirés par des bureaux de l'administration des postes de France sur des bureaux de l'administration des postes d'Italie, et réciproquement.

La propriété de ces mandats sera transmissible par voie d'endossement. Aucun mandat ne pourra excéder la somme de deux cents francs.

Les autres clauses de la convention concernent directement les administrations des postes des deux pays et règlent la marche qu'elles ont à suivre pour établir leur comptes et sauvegarder leurs intérêts réciproques.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans la *Gazette de Vienne*:

Vienne, 2 août 1864. — Le Schleswig et le Lauenbourg sont cédés par le Danemark, sans réserve. La guerre n'a pas été entreprise pour une conquête ou la satisfaction des prétentions de nationalité, mais une guerre a eu lieu pour obtenir des titres et des droits positifs. L'Autriche et la Prusse ne se considèrent nullement comme déliées du respect qu'elles s'empressent de montrer aux sentiments et aux décisions de la Confédération, et la cession formelle des duchés aux souverains de Prusse et d'Autriche ne préjudiciera nullement aux droits fondés de la Diète sur les duchés.

La *Gazette* espère qu'une paix glorieuse sera suivie d'une entente avec les gouvernements allemands.

Marseille, 3 août. — Les lettres de Cons-

tantinople du 27 juillet annoncent que les ambassadeurs de France et d'Angleterre doivent partir simultanément le 8 août pour Paris et Londres.

On assure que le gouvernement turc a non-seulement fait emprisonner dix des chefs de la propagande protestante, mais qu'il a aussi fait saisir les dépôts de Bibles et confisqué la bibliothèque des missionnaires anglais et américains.

On aurait découvert à cette occasion une imprimerie clandestine. Sir Bulwer a fait d'inutiles démarches pour obtenir l'élargissement des personnes arrêtées.

Aali pacha lui a répondu que plusieurs prêtres musulmans étaient impliqués dans l'affaire et que ces questions intéressaient la conservation de l'Etat.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

BULLETIN FINANCIER.

La spéculation prend ses quartiers d'été, et le calme avec lequel s'accomplit en ce moment la liquidation est une preuve de l'indifférence actuelle du public à l'égard du marché financier.

A ne consulter que l'état des affaires politiques, les circonstances sembleraient pourtant favorables à une reprise. Mais les préoccupations du public sont tournées d'un autre côté; la question financière a repris depuis quelques jours un caractère grave. La Banque d'Angleterre a porté son escompte à 7 0/0 et peut être amenée à l'élever encore de 1 0/0, auquel cas la Banque de France ne pourrait se dispenser de l'imiter.

La rente 3 0/0 se maintient au-dessus de 66 fr., mais sans manifester des tendances bien vives d'amélioration. La liquidation a donné un peu de ressort aux actions de la Société générale, qui languissaient aux environs de 625. Elles ont repris tout-à-coup à 652,50 et 655, et il a suffi pour cela de quelques rachats du découvert.

Les Crédits mobiliers français et espagnol, après avoir eu des mouvements oscillatoires assez vifs, sont retombés aux environs des cours précédemment cotés. Le Crédit foncier et les autres grands établissements de crédit demeurent aussi stationnaires. Le Crédit foncier autrichien attire des demandes suivies, de 655 à 640.

Les chemins de fer français et étrangers sont stationnaires. Le Séville-Cadix reste, comme la semaine dernière, à 446-25. Il a fait à diverses reprises 450. On peut s'attendre à une amélioration sérieuse des cours sur ce chemin, dont le trafic est si satisfaisant. Le public recherche ses obligations nouvelles à 240 fr.

On n'annonce pas d'émission nouvelle. Le moment s'y prête peu, et la maison Chollet elle-même s'abstient de tout appel aux capitaux.

La Banque de capitalisation, 11, rue du Conservatoire, continue à grouper autour d'elle les petits capitalistes dont elle fait fructifier les épargnes, en les associant à ses importantes opérations. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Je ne sais que devenir! Les heures de l'ivresse sont pleines de terreurs, et quand je renonce, au prix de bien des efforts, à ces maudits flacons, je tombe dans le marasme et l'idiotisme. Quelle torture! quelle abjection! et qu'il vaut mieux s'en aller vers l'inconnu, avant d'avoir cédé une première fois à des tentations perfides.

Sény ne trouvait rien à répondre, mais ses petites mains tremblaient sur la main de son père qui tenait l'enfant serré devant lui. Les premiers accès de démence du châtelain ne s'étaient montrés que dans l'ivresse; maintenant, le démon, tant de fois provoqué, venait de lui-même; il n'était plus besoin de libations coupables pour l'évoquer. Le malheureux Gaëtan ne s'appartenait plus. Pourtant, au milieu du désordre de son esprit, il eut un éclair de raison, et il essaya d'en profiter pour s'épargner un crime. Au bord d'une clairière, des bûcherons étaient rassemblés, les uns abattant les grands chênes, les autres faisant des fagots, ou attisant un feu de sapin dont les pétilllements projetaient au loin d'étincelantes flammèches. Gaëtan s'arrêta tout-à-coup.

— Sény, dit-il, si je te laissais ici avec les bûcherons?

Cette proposition étrange bouleversa l'esprit de

l'enfant, qui s'imagina qu'il n'avait été conduit dans la forêt, sous prétexte d'un voyage à Vannes, que pour être abandonné par ses parents, comme le petit Poucet l'avait été par les siens. Il voyait déjà la maison de l'Ogre, à quelques pas; et, d'ailleurs, ces hommes inconnus, armés de haches ou tournant autour d'un grand feu, lui paraissaient tout seuls assez suspects pour qu'ils ne voulût pas consentir à demeurer avec eux. M. de Kaniblek réitéra son offre préservatrice, et descendit même de cheval, essayant de rassurer l'enfant qu'il voulait sauver.

— Papa, bon petit père, je n'ai rien fait de mal, répétait le pauvre Sény, d'une voix suppliante. Nous avons encore du pain à la maison, et vous savez bien que le bûcheron et la bûcheronne ne perdaient leurs petits garçons que parce qu'ils ne pouvaient les nourrir. Je vous en prie, conduisez-moi à Quoëtuder ou ramenez-moi bien vite à maman. Je ferai tout ce qu'il faudra. Je chanterai en route ce que vous voudrez.

Trois ou quatre bûcherons assistaient de loin à ce débat: ils pensèrent que le voyageur qui les montrait de la main cherchait à effrayer son fils pour le punir de quelque méfait; et l'un d'eux, jaloux de venir en aide à l'autorité paternelle, fit deux pas en avant,

brandit sa cognée, et apostropha le coupable supposé d'une voix menaçante. En ce moment, M. de Kaniblek se disposait à enlever Sény de la selle; mais l'enfant, épouvanté par l'homme à la hache, poussa de tels cris, s'attacha si bien à la crinière du cheval, que le châtelain n'insista plus et poursuivit sa route. Le chemin de Quoëtuder débouchait assez près de la clairière où travaillaient les bûcherons. Mais le cavalier n'y entra point, et, pressant le cheval vers un autre but: il le faut donc! murmura-t-il d'un air accablé.

— Oh! oui, papa! répliqua le petit garçon, en posant sur la main qui le soutenait sa joue caressante; oui, il faut me conduire à Quoëtuder, et je vous aimerai de si bon cœur!

Le cavalier gardait un morne silence, et Sény lui-même ne retrouvait ni ses chansons ni son babil. Toutefois l'enfant ignorait le danger qui planait sur lui. Souvent, à Hennebont, lorsque son père rentrait après une orgie, il l'avait entendu divaguer, il avait été témoin d'actions extravagantes; aussi, le premier moment passé, il attribua à quelque fantaisie provenant de la même cause la petite scène qui venait d'avoir lieu. « Il a bu du poison, je le vois bien; mais je lui parlerai doucement, et il ne se

mettra pas en colère. Il m'a dit aussi depuis longtemps que nous avions fait la moitié de la route: nous devons arriver bientôt. Oh! si je voyais les cheminées de Quoëtuder au-dessus des arbres!»

Toutes les réflexions de Sény avaient roulé sur ce thème, jusqu'au moment où il crut entrevoir un bout de mur à travers les branches arides d'un arbre desséché et renversé à demi par le temps.

— Papa, n'est-ce pas là Quoëtuder?... Répondez-moi donc, cher papa; je suis si fatigué! Tenez, voilà une branche qui vient d'enlever mon chapeau... Papa, arrêtez donc le cheval!

Gaëtan ne l'entendait plus: lancé dans le chemin qui descendait en serpentant vers les profondeurs du Vallon-de-l'Enfer, il tremblait de tous ses membres, comme un homme surpris par une grosse fièvre, et se sentait déjà sous l'empire des plus sinistres visions. Le pauvre petit n'osa pas trop insister, et pourtant il y avait sur ce chapeau des rubans et deux plumes grises qui lui paraissaient les plus belles choses du monde. Maintenant, le trot du cheval lui renvoyait ses boucles de cheveux sur le visage, et il avait assez à faire de les écarter pour voir si l'introuvable Quoëtuder ne paraissait pas enfin.

(La fin au prochain numéro).

10 francs l'ouvrage complet rendu franco dans les départements.

ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

RÉPERTOIRE DE TOUTES LES CONNAISSANCES USUELLES,

Augmenté d'un APPENDICE contenant la formule des Actes de l'état-civil, des Actes de seings-privés, etc.,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS SPÉCIAUX,

Sous la direction de **D. LEPRINCE**, ancien élève de l'École des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne.

Ce DICTIONNAIRE est une œuvre complète qui restait à faire, quoiqu'il ait été publié déjà un grand nombre de volumes sur les matières qu'il embrasse. On trouve, en effet, dans ce vaste RÉPERTOIRE D'INDICATIONS AUSSI SÛRES QUE PRÉCIEUSES, toutes les CONNAISSANCES USUELLES, tous les RENSEIGNEMENTS UTILES, toutes les RECETTES D'UNE APPLICATION JOURNALIÈRE, dont nul, ignorant ou savant, riche ou pauvre, ne saurait se passer.

Ce DICTIONNAIRE résume, en un mot, toutes les NOTIONS PRATIQUES de religion, de morale et d'éducation; de législation et de droit; d'administration, de finances, d'industrie et de commerce; de médecine et d'hygiène; d'économie domestique et d'économie rurale; d'exercices de corps, de jeux de société, etc.

Mais ce DICTIONNAIRE, avec les 10,000 mots qui le composent, n'est pas seulement l'Ouvrage LE PLUS COMPLET qui ait été publié sur l'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, sur cette science dont l'application est de tous les instants, c'est aussi le MOINS CHER de tous les dictionnaires encyclopédiques.

En effet, tandis que tous les Dictionnaires se vendent 20, 25 et 50 fr., quand ils ne se vendent pas beaucoup plus cher, celui que nous publions ne coûte que SIX FRANCS, port payé, prix sans précédent en librairie pour ces sortes d'ouvrages.

Ainsi, pour DIX FRANCS, on peut recevoir FRANCO, dans les départements, UNE ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE, imprimée en caractères neufs, sur papier colombier, et formant un gros volume grand in-4° de 960 pages, à 3 colonnes compactes, contenant plus de dix millions de lettres.

Pour recevoir FRANCO, dans les départements, un exemplaire du DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, envoyer un mandat-poste de 10 fr. à l'ordre de **M. D. Leprince**, rue de Vaugirard, 98, à Paris.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Étude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

Samedi 6 août, à une heure, sur la place de la Bilange, à Saumur, il sera procédé à la vente publique aux enchères d'une très-belle CALÈCHE, un bon BREAK, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UN

TRÈS-BEAU JARDIN

De 50 ares, bien planté d'arbres fruitiers en plein rapport, sis au Carrefour, commune de Saint-Lambert, à 2 kilomètres de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (295)

A VENDRE

Un CHEVAL ARABE, bien dressé, âgé de 12 à 14 ans. Plus, une CHIENNE couchante rapportant bien, et âgée de quatre ans.

S'adresser, au sieur COLINET, à Marson, près Saumur. (353)

A CÉDER PRÉSENTEMENT, pour cause de santé.

UN MAGASIN DE BLANC, MODES, LINGERIE et autres articles, situé à Angers, rue Plantagenet.

Bonne clientèle. Il sera accordé toutes facilités pour le paiement.

S'adresser rue Plantagenet, 21.

A CÉDER

A Châtelleraut,

UN

ÉTABLISSEMENT DE LIMONADIER

Très-bien achalandé, parfaitement situé, sans aucuns frais d'installation, bail 15 années.

Toutes facilités de paiement. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

UNE TRÈS-BELLE GLACIÈRE.

S'adresser à M. GIRARDEAU, rue du Presbytère, à Nantilly. (337)

Construction de Machines

A VAPEUR, FIXES ET LOCOMOBILES.

Plusieurs brevets d'invention.

Machines agricoles, moulins, transmissions de machines, pièces détachées de tour, forges et ajustages, outils mécaniques.

H. GAULTIER,

MÉCANICIEN,

Boulevard de Laval, Angers,

Représenté par son frère, A. GAULTIER-BRIÈRE, Grand'Rue, n° 9, Saumur.

DEMANDE.

Une Compagnie d'assurances à primes fixes, contre l'incendie et la grêle, demande un représentant pour l'arrondissement de Saumur. — Appointements et fortes remises. S'adresser à M. GARNIER, inspecteur, à l'hôtel de Londres, à Saumur. (356)

Changement de domicile.

M. REVEAU, agent de change à Saumur, a transféré son domicile rue du Petit-Mail, n° 5, en face du magasin de la pompe à incendie.

AVIS.

On demande un emploi de régisseur.

Les meilleurs certificats seront produits, et dans la gestion, il sera apporté l'expérience de quinze années de stage dans le notariat.

S'adresser au bureau du journal.

Maladie de la Vigne

Guérison certaine.

Une seule opération suffit.

Souffrage inutile.

Attestations nombreuses de ces faits.

S'adresser à M. POIRIER, rue Royale, 78, Tours.

Brochure en vente chez GUILLAND-VERGER, éditeur.

Brevet d'invention.

M. RIELLANT

CHIRURGIEN-DENTISTE.

A l'honneur de prévenir sa nouvelle clientèle et les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il continue toujours les opérations du ressort de la chirurgie dentaire, et qu'il s'occupe des pièces et dentiers artificiels en tous genres, et de la pose de dents incorruptibles, à base de caoutchouc.

Saumur, quai de Limoges, 157.

LIBRAIRIE DE DUTERTRE,

236, rue Saint-Jacques, à Paris,

ÉDITEUR DE LA FRANCE MARITIME, PAR GRÉHAN; DU TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORLOGERIE, DE MOINET; DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, DE LÉGER NOËL, ETC.

Mise en vente de la 12^e édition de

LA TENUE DES LIVRES

EN PARTIE SIMPLE ET EN PARTIE DOUBLE,

Mise à la portée de toutes les intelligences pour être apprise SANS MAÎTRE.

Comptabilité des Commerçants, Banquiers, Industriels, Propriétaires, Entrepreneurs, Agents de Change, Courtiers, Agriculteurs, des Sociétés en commandite et par actions, etc.; suivie du Calcul des intérêts et des Comptes-courants, des Comptes en participation; du Change sur toutes les places; du Détail des opérations de Bourse, de Banque et d'Escompte; d'un Précis de Législation Commerciale; du Formulaire de tous les Actes commerciaux depuis la facture jusqu'à l'acte constitutif des Sociétés anonymes. Ouvrage offrant un Cours complet de Contentieux commercial, adopté par le Tribunal de Commerce de la Seine et par l'École du Commerce et des Arts de Paris;

Par Louis DEPLANQUE, expert près les Cours et Tribunaux, Professeur de Comptabilité générale.

Un fort volume in-8° de 824 pages. Prix: 7 fr. 50 c. pour Paris; Pour la Province, franco, 8 fr. 50 c.

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, à Saumur, au bureau de l'*Echo Saumurois*.

LE ROMAN

UN AN : JOURNAL LITTÉRAIRE UN AN :

Paris, 3 fr. ILLUSTRÉ DE BELLES GRAVURES SUR BOIS Départ. 4 fr.

Un numéro tous les mercredis. — 8 pages grand in-4°.

Ce recueil est arrivé à la cinquième année de sa publication; il compte plus de dix mille abonnés. Ses collaborateurs actuels sont: MM. Gustave Aimard, Elie Berthet, Eugène Berthoud, Louis Desnoyers, Paul Féval, Emmanuel Gonzales, Léon Gozlan, Louis Ulbach, de La Landelle, Louis Lurine, Michel Masson, Adrien Paul, Ponson du Terrail, Charles Vincent, Pierre Zaccane, etc., etc.; et cette liste, déjà si riche, s'augmente tous les jours de quelques nouveaux noms.

Les principaux ouvrages déjà publiés sont: les *Mémoires d'un Ange* et les *Proscrits de Sicile*, par Gonzales; *Ne touchez pas à la Reine*, par Michel Masson; les *Orphelins de la Saint-Barthélemy*, par Ponson du Terrail; un *Dais mortel*, par Eugène Berthoud; la *Ferme de l'Oseraie* et les *Oiseaux Sacrés*, par Elie Berthet; *L'Homme aux cinq Louis d'or*, par Louis Ulbach; le *Vicomte de Béziers* et le *Comte de Toulouse*, par Frédéric Soulié; le *Mendiant noir*, par Paul Féval; les *Nuits du Père-Lachaise*, par Léon Gozlan; *Esclave et bon Seigneur*, par Adrien Paul; *L'Assassinat de la rue Maubée*, par Pierre Zaccane, etc., etc.

Quatre volumes sont en vente. — Prix de chaque volume: 3 fr. — Par la poste: 4 fr.

Bureaux: à Paris, 5, rue du Pont-de-Lodi.

Envoyer un mandat sur la poste à l'ordre du directeur du ROMAN.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 2 AOUT.			BOURSE DU 3 AOUT.			
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.		66 15	» 05	» »	66 15	» »	» »
4 1/2 pour cent 1852.		94 25	» »	» 15	94 65	» 40	» »
Obligations du Trésor.		438 75	» »	» »	438 75	» »	» »
Banque de France.		3360	» »	» »	3395	» 35	» »
Crédit Foncier (estamp.).		1211 25	» »	» »	1225	» 13	» 75
Crédit Foncier, nouveau.		1220	» »	» »	1220	» »	» »
Crédit Agricole.		730	» »	» 5	735	» 5	» »
Crédit industriel.		740	» 5	» »	742 50	» 2 50	» »
Crédit Mobilier.		1010	» 30	» »	1003 75	» »	» 6 25
Comptoir d'esc. de Paris.		995	» 22	» 50	1012 50	» 17 50	» »
Orléans (estampillé).		877 50	» 7 50	» »	881 25	» 3 75	» »
Orléans, nouveau.		775	» 1 25	» »	780	» 5	» »
Nord (actions anciennes).		976 25	» »	» »	980	» »	» 3 75
Est.		481 25	» 1 25	» »	485	» 3 75	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.		900	» 10	» »	910	» 10	» »
Lyon nouveau.		905	» 10	» »	910	» 5	» »
Midi.		640	» 3 75	» »	642	» 2 50	» »
Ouest.		510	» »	» »	515	» 5	» »
C ^e Parisienne du Gaz.		1640	» 15	» »	1645	» 5	» »
Canal de Suez.		470	» »	» »	470	» »	» »
Transatlantiques.		563 75	» 8 75	» »	562 50	» »	» 1 25
Emprunt italien 5 0/0.		68 20	» 20	» »	68 20	» »	» »
Autrichiens.		425	» »	» 2 50	426 25	» 1 25	» »
Sud-Autrich.-Lombards.		537 50	» 7 50	» »	533 75	» »	» 3 75
Victor-Emmanuel.		348 75	» »	» 1 25	347 50	» »	» 1 25
Russes.		» »	» »	» »	» »	» »	» »
Bomains.		340	» 3 75	» »	340	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol.		615	» 8 75	» »	612 50	» »	» 2 50
Saragosse.		523 75	» »	» »	517 50	» »	» 6 25
Séville-Xérès-Séville.		447 50	» 1 25	» »	447 50	» »	» »
Portugais.		305	» »	» »	302 50	» »	» 2 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	301 25	» »	» »	302 50	» »	» »
Orléans.	292 50	» »	» »	292 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	290	» »	» »	291 25	» »	» »
Ouest.	287 50	» »	» »	286 25	» »	» »
Midi.	283 75	» »	» »	285	» »	» »
Est.	287 50	» »	» »	287 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.